

ÉLECTIONS 2023

politique.union@sonapresse.com

Akanda : les électeurs de dernière minute dépités !

L.R.A.
Libreville/Gabon

Grâce est au CES d'Avor-Mbam cet après-midi. Elle cherche son nom sur les listes électorales. Aujourd'hui, il lui faut exercer son devoir citoyen. Mais la jeune femme n'a pas d'interlocuteurs. Les agents du Centre gabonais des élections (CGE), commis à la distribution des cartes d'électeur étaient là jusqu'à 13 heures, renseigne un jeune homme arrivé sur les lieux avant Grâce.

Comme Grâce, d'autres citoyens veulent récupérer leurs cartes d'électeurs mais sont confrontés à la même réalité : pas d'interlocuteur pour leur répondre. À l'école publique d'Angondjé, ou encore au CES Louis-Bigman, la situation est



Livrés à eux-mêmes, les électeurs de dernière minute n'ont pu récupérer leurs cartes de vote.

identique : des électeurs en quête de leurs noms sur les listes électorales ne peuvent pas retirer leurs cartes. Pourtant, soutient-on à la Commission

provinciale du CGE : la distribution des cartes devait se faire jusqu'à 17 heures. "C'est quoi la stratégie ?", s'interroge Roger qui cherche à

s'assurer que c'est bien au centre de l'école publique d'Angondjé qu'il devra voter aujourd'hui. Nouvelle rassurante (?) : on peut voter avec la carte natio-

nale d'identité, le passeport si l'on n'a pas pu récupérer sa carte d'électeur. Encore faut-il identifier son nom dans un bureau de vote !

Cinq centres de vote délocalisés à Libreville et Akanda

F.S.L.
Libreville/Gabon

Le Centre gabonais des élections (CGE) vient de délocaliser les centres de vote des 1er, 2e, 4e et 5e arrondissements de la commune de Libreville ainsi que ceux du 2e arrondissement d'Akanda. Conformément aux dispositions de l'article 75 de la loi 7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, modifiée. Pour le 1er arrondissement de la commune de Libreville, le centre

de vote du CES privé de Louis est transféré à l'école publique. Au 2e arrondissement, le centre de vote du CES de l'ENESP (ancien collège des retraités) se trouve désormais à l'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO). Le centre de vote du centre social d'Akébé (4e arrondissement) va à l'école publique d'Akébé 2, et celui du centre préscolaire de Lalala (5e arrondissement) est transféré à l'école publique.

Dans la commune d'Akanda, le centre de vote d'Angondjé Ntom (2e arrondissement) s'installe désormais au CES d'Angondjé.

Listes électorales : pourquoi certains électeurs n'y voient-ils pas leurs noms ?

F.S.L.
Libreville/Gabon

De nombreux électeurs se plaignent de ne pas voir leurs noms apparaître sur les fichiers électoraux des localités ou sites dans lesquels ils ont procédé à leur enrôlement. Cette situation s'explique par le fait qu'en dépit des campagnes de communication et de sensibilisation menées à leur endroit, nombreux d'entre eux n'ont pas observé la période de réclamations pour rectifier les éventuelles erreurs ou omissions. Car lors de la phase d'enrôlement, un constat s'est dégagé : plusieurs compatriotes ont effectué de mauvaises opérations en s'enrôlant à nouveau alors qu'ils existent déjà dans la liste électorale.

C'est du moins ce qu'a expliqué le ministre d'État à l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, jeudi dernier, au cours de sa conférence de presse. "Conséquence : même détenteur d'un récépissé d'enrôlement, le nom est maintenu au premier lieu de vote. La personne se présentera avec son récépissé



Le ministre d'Etat Lambert Noël Matha, lors d'une précédente sortie.

d'enrôlement pour réclamer la carte d'électeur au mauvais endroit. Et plusieurs compatriotes ont multiplié ces situations de réenrôlements au mépris de la loi sur la biométrie", a-t-il expliqué. D'autres qui semblaient avoir fait

la bonne opération, qui est celle du changement de lieu de vote, les ont également multipliées. "Conséquence : le système les a retenus au point de départ pour changement multiple de centres de vote en une seule session."



Photo: D.R./L'Union

Photo: Jocelyn Abila